



---*---

DIRECTION GENERALE DE L'HABITAT

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION DE L'HABITAT



Liste des pièces constitutives d'un dossier d'approbation
des prix **des logements** financés par le **FOPROLOS**

N°	Documents à fournir	fournis	Non fournis
1	Copie de l'agrément		
2	Demande d'approbation		
3	Fiche de renseignements		
4	Copie de l'autorisation de bâtir		
5	Certificat de propriété / Contrat de vente		
6	Plans approuvés du projet		
7	Contrat d'assurance décennale		
8	Modèle de promesse de vente (y compris l'article projet foprolos)		
9	Modèle de contrat de vente (y compris l'article projet foprolos)		
10	Descriptif des travaux (Le marché établit avec l'entrepreneur chargé de l'exécution du projet)		
11	Devis estimatif des travaux (Le marché établit avec l'entrepreneur chargé de l'exécution du projet)		
12	Conventions des études, de suivi et de contrôle des travaux		
13	Devis estimatif ou cout global des raccordements aux réseaux (électricité, gaz, eau potable, assainissement, téléphonie....etc.)		
14	Copie du contrat de préfinancement		
15	Planning d'achèvement des travaux		
16	Une copie du registre du commerce récent de la société		

A noter : La Société de Promotion Immobilière est tenue de mettre à jour le dossier de l'autorisation d'exercer l'activité de la promotion immobilier auprès des services de la Direction Générale de l'Habitat, avant de déposer le dossier d'approbation des prix.